



**CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE**

—
dans Les Appalaches

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2025-2030

DOCUMENT DE TRAVAIL

FÉVRIER 2025

MOT DU MAIRE / INTRODUCTION

À venir.

LA DÉMARCHE CONSULTATIVE

À venir.

CONSTATS

Des espaces industriels à optimiser

L'activité manufacturière est concentrée dans le village de Saint-Méthode. La plus importante, la Boulangerie St-Méthode, est l'un des plus grands employeurs de la région et est en opération depuis 1947. Après l'inauguration du parc industriel en 1995, c'est neuf motels industriels construits qui ont permis le lancement de plusieurs entreprises dont Bercomac qui fut la première à s'y installer. Depuis que la Municipalité ait procédé à un agrandissement en 2017, trois nouveaux bâtiments se sont ajoutés, générant moins d'une dizaine de nouveaux emplois.

Dans le contexte où la Municipalité éprouve de la difficulté à obtenir le dézonage de terrains industriels supplémentaires dû à une disponibilité d'espaces à l'échelle régionale et devant la raréfaction des terrains disponibles à Adstock, une stratégie particulière mérite d'être déployée dans l'esprit d'attirer de nouvelles entreprises avec des retombées plus structurantes pour le milieu.

Une offre commerciale à bonifier et des services de proximité à préserver

L'offre commerciale repose sur plus de 80 entreprises ayant pignon sur rue sur son territoire, implantés surtout dans les périmètres urbains, dont celui de Saint-Méthode où la majorité s'y retrouve. Le fait qu'une partie du territoire d'Adstock est situé près de Thetford Mines, ville centre de la MRC, cela incite les citoyens à s'y rendre plutôt qu'à Saint-Méthode pour se procurer l'équivalent en biens et services.

Les services de proximité sont essentiels à la vitalité des noyaux villageois. Même si leur viabilité représente un enjeu constant, ils comblent des besoins primaires importants. En leur absence, ils contribueraient à une dévitalisation, à une diminution des évaluations foncières et nécessairement de l'attractivité de la Municipalité. Ainsi, la préservation des commerces et des services de proximité représente un facteur non-négligeable sur la qualité de vie et la rétention des familles et des aînés sur le territoire. L'ajout d'entreprises offrant certains services essentiels à la population serait aussi souhaitable.

Un pôle récréotouristique d'importance régionale à consolider

Le récréotourisme et la villégiature constituent des atouts importants pour l'économie adstockoise. Les équipements récréotouristiques d'importance se situent dans le secteur Saint-Daniel étant donné le mont Adstock et le Parc national de Frontenac. À l'autre extrémité du territoire, le mont Grand Morne, bien qu'à cheval avec la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce, est une destination touristique prisée des amateurs et des passionnés de plein air. Enfin, la présence d'un parc de cervidés et de quelques sentiers au cœur du village de Saint-Méthode pourrait être plus valorisé.

Le développement d'une offre d'activités sur quatre saisons au mont Adstock et la réalisation de projets immobiliers structurants au pied de la montagne sont prometteurs. Quant au Parc national de Frontenac, qui entoure une partie du Grand lac Saint-François, il est générateur de déplacements extrarégionaux et offre un potentiel économique intéressant pour le village de Saint-Daniel.

Une agriculture en transformation et un pôle à utiliser comme levier de développement

L'agriculture a été longtemps la principale activité économique du territoire, tout secteur municipal confondu. Bien qu'Adstock recense près de 60 exploitations agricoles (2014), ce nombre tend à diminuer au fil des années alors que les fermes restantes s'agrandissent. Et, nous observons une augmentation du nombre de parcelles converties en plantations forestières commerciales ou laissées en friche.

Sur le territoire, l'acériculture, la production maraîchère et la culture de sapins de Noël composent des valeurs sûres et sont en croissance. En collaboration avec la MRC des Appalaches, le bioalimentaire est porteur grâce au développement d'un pôle agroalimentaire (terre-école, serres, forêt nourricière, incubateur, centre de transformation) dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie. Ce dernier peut se renforcer en s'alliant à d'autres producteurs locaux et régionaux et stimule le potentiel agricole, surtout dans un contexte où l'autosuffisance alimentaire est préconisée au Québec.

OPPORTUNITÉS

- Terrains vacants desservis disponibles;
- Actualisation de divers plans d'action et politiques municipaux;
- Réorganisation du Service d'urbanisme et ajout d'une ressource au développement économique à temps plein;
- Nouveaux pouvoirs municipaux en matière de logement, de préemption, de fiscalité municipale;
- Attractivité de la Municipalité (attraits touristiques, bas taux de taxation, indice de vitalité, croissance démographique, etc.);
- Présence d'un tissu entrepreneurial (coopératives, implication de bénévoles et entrepreneurs engagés);
- Distance (+/- 15 km) des grands centres (nécessité d'avoir des services en raison de l'éloignement);
- Fierté exprimée par une certaine tranche de la population.

DÉFIS/ENJEUX

- Proximité d'une ville centre d'importance (concentration des grandes entreprises, attraction des emplois, etc.);
- Loin des axes principaux de communication et de transport;
- Difficulté de recrutement (bassin d'employés et inquiétudes pour la relève dans les organisations);
- Alourdissement réglementaire (mythe ou méconnaissance?);
- Étendue du territoire (municipalité composée de plusieurs secteurs) et ressources financières plus limitées;
- Maintien en activité des entreprises existantes (fermeture ou transfert à l'extérieur de la Municipalité);
- Inquiétudes soulevées concernant la perte d'entreprises offrant des services nécessaires à la communauté (repreneuriat?);
- Pessimisme exprimé par une certaine tranche de la population.

ADSTOCK 2030

ÉNONCÉ DE VISION

Se déployant sous 4 grands axes, l'énoncé de vision concernant le développement économique de la Municipalité guidera les décisions du conseil municipal pour les 5 prochaines années.

Ainsi, afin d'atteindre les cibles d'ici 2030, la Municipalité d'Adstock, ses acteurs locaux et ses partenaires ont priorisé les actions suivantes. Un bilan sera déposé annuellement lors du Rapport du maire (juin) ainsi qu'une mise à jour des actions à entreprendre l'année suivante dans le Discours du maire (novembre), en marge de la confection du budget. Par ailleurs, l'équipe municipale produira un tableau de bord, avec les échéanciers et le niveau de réalisation, qui sera soumis aux instances et comités concernés.

PLAN D'ACTION

RECOMMANDATIONS PHARES

- Créer un Comité consultatif économique afin de conseiller la Municipalité en matière de développement et permettant de créer une synergie entre les organismes et comités œuvrant au dynamisme de la communauté;
- Poursuivre les investissements dans les fonds réservés pour le développement économique;
- Investir dans une campagne promotionnelle afin de promouvoir les avantages de s'établir à Adstock;
- Maintenir un taux de taxation différencié du résidentiel;
- Réserver les terrains vacants industriels pour des projets/entreprises qui contribueront concrètement à la création d'emplois ou qui complémentariseront les activités des entreprises existantes (exemple : compagnie de transport pour pallier à l'enjeu d'éloignement);
- Se doter d'une stratégie de requalification des terrains industriels (exemple : rendre l'usage industriel au bâtiment abritant la caserne) et de réservation de terrains potentiels par l'utilisation du droit de préemption pour pallier la raréfaction des terrains disponibles;
- Faciliter la concertation entre les coopératives dont le but est de maintenir les services de proximité;
- Rendre plus attractif les noyaux villageois par le développement de « nouveaux quartiers », l'amélioration des infrastructures et la tenue d'activités et d'événements;
- Assouplir certains aspects de la réglementation et développer une approche d'accompagnement des projets et des promoteurs grâce à un guichet unique répondant rapidement aux besoins de ceux-ci.

AXE 1

ATTRACTIVITÉ ET HABITATION

En 2030, la notoriété de la Municipalité s'est accrue. Le sentiment d'appartenance de ses citoyens est rehaussé et la qualité de ses milieux de vie préservée et plus animés. Avec un meilleur accès à la propriété et de nouvelles constructions, la population résidente approche 4000 habitants.

Actions	Résultats escomptés
Accompagner les promoteurs dans la réalisation des phases de développement autour du mont Adstock	60 nouvelles unités
Attirer et soutenir des promoteurs immobiliers pour construire des logements multifamiliaux	Construction de 3 logements multifamiliaux
Contribuer à la création de nouveaux développements résidentiels dans les secteurs Saint-Méthode et Sacré-Cœur-de-Marie	Aménagement de 2 nouvelles rues et 5 nouvelles constructions / rue
Mettre en œuvre un programme d'aide à la rénovation des immeubles dans les périmètres urbains	Adoption d'un règlement et d'un programme, rehaussement de la valeur des immeubles dans les secteurs concernés (mesurables via le dépôt des rôles triennaux)
Promouvoir les attraits, les services et les commerces de la Municipalité	Réalisation d'une campagne de marketing territorial et produit d'autres outils visant une hausse de l'achalandage et d'un affichage approprié aux abords des routes provinciales pour positionner les entreprises
Accroître l'attractivité des différents milieux de vie composant la Municipalité tout en favorisant la rétention de la population	Bonification des activités et de l'événementiel, modernisation des infrastructures dédiées aux citoyens notamment en loisirs, réalisation des plans d'action municipaux (familles et aînés et environnement), mise en place d'un taux de taxation variés lors des dépôts de rôle afin de réduire les écarts entre les secteurs, adoption d'un plan directeur des parcs et des espaces verts, adoption d'un plan directeur de l'eau pour chaque lac
Mettre en lumière les réussites des entreprises et des organismes de la Municipalité	Réalisation de capsules (web ou dans L'Arrivage) et d'événements (exemple : activités réseautage et Gala Reconnaissance) favorisant le sentiment d'appartenance

AXE 2

INDUSTRIES, COMMERCE ET SERVICES DE PROXIMITÉ

En 2030, l'offre commerciale et de services dans les noyaux villageois s'est bonifiée. Les services de proximité répondent aux besoins de la population. Avec une stratégie qui se démarque, le parc industriel attire des nouveaux travailleurs qui résident sur le territoire.

Actions	Résultats escomptés
Identifier les besoins des entrepreneurs et accompagner les entreprises dans leur croissance tout en incitant leurs travailleurs à résider sur le territoire	Réalisation d'un inventaire des besoins et des projets des entreprises, création d'un fonds d'aide au développement, développement d'une approche client reconnu dans l'accompagnement des promoteurs (guichet unique) qui comprend un plan de repreneuriat
Valoriser les terrains industriels (tant vacants que ceux à requalifier) tout en s'assurant d'en maximiser les retombées	Mise en place de stratégies (plan directeur de développement) optimisant les espaces disponibles (dans le parc industriel) et identifiant les terrains à requalifier (vacants, laissés à l'abandon), accueil de nouvelles entreprises génératrices d'emplois
Préserver les services de proximité dans les différents secteurs de la Municipalité	Maintien des services de proximité dans les trois noyaux villageois et participation à leur consolidation/pérennisation par différents moyens qui restent à déterminer collectivement
Diversifier l'offre commerciale tout en misant sur les forces des différents noyaux villageois	Caractérisation des secteurs (étude), optimisation des espaces commerciaux et construction d'un nouveau bâtiment, implantation de nouveaux commerces et de services qui n'entrent pas en compétition avec ceux existants
Mettre en place une concertation renouvelée entre les partenaires et les organismes impliqués dans le développement des milieux	Création d'un comité consultatif en matière socio-économique conseillant le conseil municipal et coordonnant les actions des comités qui œuvrent au développement la Municipalité

AXE 3

RÉCRÉOTOURISME ET VILLÉGIATURE

En 2030, les activités sont diversifiées et les attraits dont la station récréotouristique sont plus achalandés. En parallèle, des mesures adéquates sont prises pour protéger nos attraits naturels (plans d'eau, paysages). L'afflux de touristes offrent de nouvelles opportunités d'affaires.

Actions	Résultats escomptés
Contribuer à consolider les opérations de la Coopérative du mont Adstock et diversifier l'offre d'activités du pôle récréotouristique avec les intervenants régionaux	Poursuite des ententes de tarifs préférentiels pour les citoyens et l'étendre aux passes journalières, diversification de l'offre d'activités tout en la rendant accessible aux familles, agrandir le lien multifonctionnel (sentier/piste vers la ville de Thetford Mines, le Grand lac Saint-François et le village de Saint-Méthode), intégration du secteur du mont Adstock à la vie municipale et communautaire
Collaborer avec la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce au développement et à la promotion du mont Grand Morne	Mise en place d'un partenariat et d'un plan d'action consensuel assurant les opérations
Saisir l'opportunité du développement immobilier du mont Adstock pour accroître l'offre d'hébergement et développer de nouvelles entreprises connexes au tourisme	Établissement de nouveaux commerces et services dans le secteur Saint-Daniel et fidélisation des nouveaux arrivants, touristes et visiteurs aux commerces et services préconisant l'achat local
Concilier les actions de développement à la protection de l'environnement dans une approche écoresponsable, durable et consensuelle	Amélioration des accès aux attraits naturels et touristiques de la Municipalité (exemple ; divers sentiers existants, parc de cervidés, plans d'eau) en s'inspirant du plan paysage, réalisation du plan d'action de la politique environnementale
Collaborer avec le Parc national de Frontenac et la MRC des Appalaches au déploiement d'une stratégie de rayonnement touristique	Augmentation de l'achalandage dans les attraits du pôle récréotouristique par la mise en place d'une campagne promotionnelle efficace et accroître les retombées économiques

AXE 4

AGROFORESTIER ET BIOALIMENTAIRE

En 2030, un écosystème bioalimentaire dynamique est structuré autour de plusieurs partenariats. De nouveaux producteurs bénéficient des infrastructures du pôle agroalimentaire. Certains d'entre eux s'établissent sur le territoire grâce à des espaces qui leur sont consacrés.

Actions	Résultats escomptés
Poursuivre la collaboration avec la MRC des Appalaches dans le développement du pôle agroalimentaire	Positionnement du pôle agroalimentaire dans le PDZA révisé et soutien municipal dans son développement
Contribuer à renforcer l'utilisation des infrastructures du pôle agroalimentaire	Concrétisation d'ententes pour l'utilisation des infrastructures et promotion du pôle
Protéger les terres en culture et valoriser les projets forestiers à valeur ajoutée	Réduction du nombre de terres en friches sur le territoire, encadrement des nouveaux chemins forestiers, utilisation d'un taux de taxe différencié
Soutenir la relève et favoriser l'établissement de nouveaux producteurs sur le territoire	Aménagement d'une nouvelle rue dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie, mise en place d'un protocole favorisant l'implantation de propriétaires producteurs sur des espaces réservés
Promouvoir les produits du terroir provenant de producteurs locaux	Augmentation des ventes de produits locaux dans les commerces de la Municipalité Réalisation d'une campagne promotionnelle avec « un branding Adstock »